



## Avis d'Appel d'Offres

### Invitation à Soumissionner (IAS)

IAS N°010/2024/SIRAT/PRMP/DP-IROA/CSEPR-BAD/SPM/S-PRMP du 11/09 / 2024

**Acheteur :** Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

**Projet :** Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara

**Intitulé du Marché :** Acquisition de quatre ambulances médicalisées au profit des villes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara

**Pays :** BÉNIN

**Prêt :** PRET BAD n°2000200003551 du 18 janvier 2019

**Méthode de passation de marché :** Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

**AOIO N°:** F\_DO-IRA\_95617

**Émis le :** 19/09/2024

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un financement du groupe de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara : section Djougou-Péhunco-Kérou-PK 183+980, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de quatre ambulances médicalisées au profit des villes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara, en un seul lot. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit
2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir quatre (04) ambulances

médicalisées au profit des villes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara décrites dans le DAO et qui seront livrées dans un délai de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de notification au fournisseur par la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA du marché approuvé. La marge de préférence régionale ou nationale ne sera pas appliquée dans le cadre du présent appel d'offres.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres ouvert (AOI) ouvert telle que définie dans le « Cadre de Passation des Marchés de la Banque, édition d'octobre 2015 » pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) E-mail : [prmp@sirat.bj](mailto:prmp@sirat.bj), [cseprbad.acquisitions@gmail.com](mailto:cseprbad.acquisitions@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail : du Lundi au Vendredi de 8H00 à 12H30 et de 14H à 17H30 heure locale.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être obtenu gratuitement par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux soumissionnaires intéressés en version électronique sous le format PDF soit sur clé USB ou être envoyé par courriel à l'adresse qui sera communiqué par le soumissionnaire.
6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard 12 / 11/2024 à 10 heures 00 minute. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous *le 12 / 11*/2024 à 10H30 minutes.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de Six millions (6 000 000) F CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 126 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.



9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire, Salifou MAMAN ; Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;  
4<sup>ème</sup> étage bureau B57 de l'immeuble SCI Trait d'Union, rue Obama Beach,  
quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou ; Bénin  
Tél : (00229) 97 48 70 55 (+229) 96 30 12 24 ;  
Email : [prmp@sirat.bj](mailto:prmp@sirat.bj) / [cseprbad.acquisitions@gmail.com](mailto:cseprbad.acquisitions@gmail.com)

La Personne Responsable  
des Marchés Publics

Salifou MAMAN

